

LA PSYCHOMOTRICITÉ

Introduction

La pratique psychomotrice s'intéresse à l'ensemble des relations entre vie mentale, affective et somatique ainsi qu'à leur expression sur le plan corporel.

Elle considère ces manifestations sous l'angle fonctionnel et expressif et dans leur interaction avec les facteurs historiques, culturels, sociaux et physiques qui fondent la personne humaine.

Ainsi que l'a souvent répété le Pr. Ajurriaguerra, la psychomotricité ne s'adresse pas « (...) à la motricité en tant que telle mais à ce que la motricité représente, c'est à dire à la personnalité en action » (*J.de Ajurriaguerra, conférence du 15 mai 1968 à Genève*)

La pratique psychomotrice s'est tout d'abord développée pour les enfants qui suivent une scolarité normale ou spécialisée. Dans certains cantons, elle s'est plus récemment étendue au domaine de la petite enfance ainsi qu'à celui des adultes et des personnes âgées.

La pratique institutionnelle (équipe psychopédagogique, équipe de soins, etc.) ou libérale du psychomotricien se situe au niveau de la prévention, de la consultation, de l'éducation, de la thérapie, ainsi que de l'intervention par relais et du conseil.

Conception générale

La pratique psychomotrice prend en compte le corps en tant que support de nos ajustements moteurs mais également comme le lieu d'expression des sentiments, des émotions, de l'imaginaire et de la vie fantasmatique ainsi que des échanges avec le monde extérieur.

La psychomotricité est une pratique originale, à la fois d'observation et de traitement, utilisée selon des modalités d'application différenciées selon les groupes d'âge et les pathologies.

Reposant sur l'analyse de l'expression et de la réalisation motrice afin d'atteindre et de modifier le contenu psychique des patients, elle est une thérapie par le corps et non sur le corps, n'imposant pas la mise en activité d'une ou de plusieurs des fonctions, telles que celles de la motricité, de la perception ou de l'intégration des données de la sensorialité.

Sa spécificité s'appuie particulièrement sur les conditions de sa pratique ; en effet, elle est à l'origine d'une démarche dans laquelle priment à la fois la prise de conscience d'une expérience corporelle vécue et l'expression singulière de l'affectivité, de l'émotion et de l'imaginaire, ceci à travers l'attitude, la posture, le geste et le mouvement.

Indications

Dans le champ des mesures pédago-thérapeutiques et médicales, la psychomotricité s'adresse à des personnes dont l'histoire et les comportements psychomoteurs perturbés constituent un handicap personnel et social, une entrave à l'organisation de leur vie.

Ces perturbations peuvent être associées ou non à des atteintes génétiques, neurologiques, sensorielles, somatiques ou psychologique-.

Les principales indications sont:

- l'inhibition et l'instabilité psychomotrice, les troubles du tonus, les retards psychomoteurs. les troubles de la réalisation motrice, les troubles d'intégration du schéma corporel, les troubles de la dominance latérale, les troubles de la graphomotricité, les troubles de l'organisation spatiale et temporelle, les troubles sensoriels, les problèmes relationnels, les problèmes d'identité, les troubles psychosomatiques.

Le but de la pratique psychomotrice est de permettre à la personne de développer ses compétences d'être et d'agir dans son environnement et avec les autres, au moyen d'expériences corporelles renouvelées. Cet élargissement du vécu corporel est proposé à travers des situations impliquant la motricité globale, la motricité fine, la perception, le corps en mouvement et au repos, le tonus, le schéma corporel, l'espace, le temps, la latéralité.

Ainsi, la thérapie psychomotrice propose au patient une expérience corporelle tendant à lui donner des repères qui favorisent une perception différente tant de son environnement que de ses difficultés. En engageant avec le patient un processus thérapeutique, le thérapeute en psychomotricité lui permet d'inscrire différemment ses relations à lui-même et à l'autre dans son milieu et lui donne aussi l'occasion de mieux apprivoiser son corps et de lui trouver des valeurs estimables,

Formation

La thérapie psychomotrice ne peut être pratiquée que par des thérapeutes spécialement formés à cette intention. En effet, le thérapeute en psychomotricité ne peut utiliser que s'il les a expérimenté lui-même les techniques auxquelles il fait appel. Il doit faire l'apprentissage d'une meilleure conscience et connaissance de ses propres sensations corporelles dans le mouvement, la posture et le geste et de la manière dont elles sont attachées à la motivation et à l'affectivité.

Par ailleurs, en complément des aspects professionnels et personnels développés à travers l'expérimentation des processus psychomoteurs eux-mêmes, la pratique psychomotrice est basée sur une large formation clinique, méthodologique et technique.

L'équilibre entre le développement de compétences professionnelles et personnelles et l'acquisition de connaissances théoriques est une condition essentielle pour que s'intègre chez les étudiants une définition et une expérience de la pratique psychomotrice

Bibliographie succincte

ASSOCIATION SUISSE DES THÉRAPEUTES DE LA PSYCHOMOTRICITÉ

La psychomotricité, reflets des pratiques actuelles. Médecine et Hygiène, Genève, 1994.

J. RICHARD ET L. RUBIO

La thérapie psychomotrice. Masson, Paris, 1995.